F33

>>> La participation dans le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité

Qui joue en 1ère base

Vingt ans après la loi du 2 janvier 2002, si l'obligation de procéder à une évaluation régulière de la qualité incombe toujours aux établissements et services sociaux et médicosociaux (ESSMS), une nouvelle procédure a été récemment définie par la Haute Autorité de santé (HAS).
Cette procédure introduit des changements méthodologiques majeurs, mais c'est surtout une nouvelle approche de l'évaluation qui est promue, davantage centrée sur la personne accompagnée, actrice de son parcours et du fonctionnement de l'ESSMS.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la participation des personnes accompagnées et ses modèles
- Décrire les attendus en matière de participation des personnes accompagnées dans le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité et son référentiel
- Utiliser les bases méthodologiques de l'accompagné traceur et de l'entretien avec les membres du Conseil de la Vie Sociale

CONTENU

- Les valeurs, principes et modèles de la participation
- La participation aux processus décisionnels du parcours individuel
- La prise en compte de l'expérience d'usage dans les processus décisionnels de fonctionnement collectif de l'ESSMS
- Focus sur la méthode de l'accompagné traceur
- Focus sur l'entretien avec les membres du Conseil de la Vie Sociale

PRÉREQUIS

- Connaissance des différentes enjeux, obligations et étapes du nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux en sous-groupes
- Exercices de mise en situation
- Réflexions individuelles et collectives
- Questionnaire d'entrée en formation *(attentes)*
  Questionnaire à chaud *(acquis et satisfaction)*
  Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois *(impact sur vos pratiques)*

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs, Cadres de service, Référents qualité et tous les professionnels impliqués dans la démarche

INFOS

	Gaëlle LE PABIC ou Marion BRANCOURT
	1 jour / 6 heures
	6 à 15 personnes
	Rennes : CREAI Bretagne 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes **Le 24/09**
en inter	Non Adhérent au CREAI : 300€ Adhérent Volontaire au CREAI : 230€
en intra	Nous consulter